

Enjeux économiques, conflits africains et relations internationales

Mamadou Koulibaly*

Abstract: Dealing with conflicts in Africa as a problematic, this paper outlines four characteristics of conflicts in Africa: 1) that all African conflicts have economic stakes that are more or less obvious; 2) that all African conflicts are influenced by international and domestic geopolitics; 3) that African conflicts can be explained by political, economic and socio-cultural variables; and finally, that African conflicts are brought about by ill-organised, non free and fair elections.

Introduction

Il est essentiel, pour traiter du thème d'aujourd'hui, de le reformuler pour lui donner un caractère problématique. Les conflits, en Afrique, représentent l'une des principales contributions du continent africain à l'histoire récente de l'humanité. Ce continent est, en effet, très souvent devenu une préoccupation de politiques internationales soit par sa manière de traiter sa politique économique soit par ses guerres et leurs camps de réfugiés. L'Afrique est apparue très souvent comme le pays de ces gens qui, non seulement ne savent pas appliquer les Programmes d'ajustement structurel, mais aussi et surtout, ne savent ni se nourrir ni prendre en charge les conséquences de leurs erreurs et de leurs incompétences politique et économique. Dès lors, il se pose la question de la nature des conséquences des politiques économiques menées dans les pays d'Afrique. Il s'agit donc de soutenir que les conflits naissent en Afrique comme suite aux mauvaises gestions des économies. Il y a, comme nécessairement, des enjeux économiques liés aux conflits africains. Quels sont donc ces enjeux ?

* Administrateur de programme, CODESRIA, Dakar, Sénégal.

Une fois que l'on aura donc admis cette première proposition, il sera suggéré une seconde qui consistera à mettre en liaison la structure des économies en Afrique et leur système de financement de la politique économique. On pourra alors soutenir que ce système, très marqué par les relations qu'entretiennent les Etats africains avec d'autres Etats, bailleurs de fonds, crée un cadre de recherche de rente qui est susceptible d'inciter, d'entretenir et d'attiser les conflits africains.

On peut donc porter la réflexion de cette façon et reformuler le thème du jour sous la forme de: «Conflits africains: enjeux économiques et relations internationales».

Deux principales questions conduiront cette réflexion. Il s'agira d'abord de s'interroger sur la nature de l'intégration de l'Afrique à l'économie internationale et d'analyser par la suite les enjeux économiques des conflits africains.

Deux thèses seront soutenues dans ce texte. Premièrement, que les conflits africains ont des enjeux économiques déterminants et conséquents. Deuxièmement, que la liaison entre les performances économiques des gouvernements africains et les élections politiques est une des causes principales des conflits en Afrique.

Comment l'Afrique est-elle intégrée à l'économie internationale ?

La démonstration commence par admettre que l'Afrique fait l'objet d'une attention particulière dans les relations économiques internationales. Elle fait partie, dans sa totalité, de ces pays qui demandent et obtiennent du reste du monde, aide et assistance (Abbot 1970; Bauer 1984). Elle est composée, pour l'essentiel, de pays qui n'arrivent pas, malgré deux décennies de programme d'ajustement structurel, à faire face à leurs engagements contractuels. Disons que l'Afrique fait l'objet d'une grande générosité des Etats bailleurs de

fonds. Quelle est la théorie de cette générosité ? Comment se pratique cette bienveillance des pays développés à l'égard des pays africains ?

Théorie de l'altruisme international

Depuis la fin des années 1970, les économies africaines, incapables de rembourser leurs dettes étrangères se sont retrouvées prises dans l'engrenage des programmes d'ajustement structurel, des rééchelonnements, des fonds d'aides et des facilités renforcées.

Ces pratiques relèvent d'une certaine vision de la solidarité internationale dans laquelle les États les plus riches s'engagent à mettre à la disposition des États les plus pauvres aides et assistances. Les flux financiers internationaux en direction de l'Afrique révèlent bien l'existence de cette solidarité que nous étudierons. Une bonne perception du phénomène survient si l'on compare la nature de ces flux à celle de ceux reçus du reste du monde non développé et recevant aussi aides et assistances. Les graphiques qui suivent (voir en annexe) présentent les flux nets de ressources globales, en milliards de dollars américains, orientés vers les continents sous-développés concurrents de l'Afrique sur le marché de l'aide au développement. Ces flux sont décomposés selon la Banque mondiale (*World Debt Tables* 1996), en cinq éléments : les dons, les prêts officiels, les investissements directs étrangers, les prêts privés et les flux d'actifs de portefeuilles. A la lecture de ces tables, on s'aperçoit que pour l'ensemble des pays en développement le volume des flux est très important par rapport à ceux reçus par l'Afrique (20/200/environs).

Un constat s'impose. En Asie du Sud, avec des pays comme l'Inde, le Pakistan, le Sri Lanka et le Bangladesh, les flux sont plus faibles qu'en Afrique noire, mais ils ont fortement augmenté sur la période étudiée 1981-95. Avec la mondialisation, les prêts officiels ont augmenté dans cette zone, mais restent largement inférieurs aux mêmes

flux en direction de l'Afrique. En revanche, les investissements directs, les prêts privés et les placements en portefeuille ont connu dans ces contrées d'Asie, que ce soit à l'Est (voir graphiques en annexe) ou au Sud, un véritable boom, alors qu'en Afrique ces flux sont non seulement faibles, mais en plus, évoluent plus souvent à la baisse qu'à la hausse.

En Amérique latine, jusqu'au début des années 1980 la chute des flux (qui par ailleurs sont les plus importants) avait été brutale. Mais de 1983 à 1989, cette chute s'est relativement modérée grâce à une remontée des investissements directs dont la pression fera qu'en début des années 1990 les prêts privés et les capitaux à risques font leur apparition en écrasant très souvent les prêts officiels.

En Afrique noire, les composantes les plus remarquables de ces flux sont les dons (aides gratuites essentiellement) et les prêts officiels même si leurs montants sont relativement faibles. Ce sont ces deux composantes qui, sur la période étudiée se sont substituées aux autres flux. L'essentiel du financement de solidarité avec l'Afrique noire procède par dons et prêts officiels c'est-à-dire par l'aide publique au développement.

Cette aide est constituée de financements mis à la disposition des États et des gouvernements africains par les États et les gouvernements des pays donateurs que l'on désignera dans ce texte les «bailleurs de fonds». Ces bailleurs de fonds des États africains sont les gouvernements de pays développés membres, presque tous, de l'OCDE. L'altruisme est ainsi érigé en système de gestion des relations publiques internationales avec l'Afrique noire. Parfois l'on désigne même cette coopération entre États par «justice sociale internationale», comme s'il s'agissait d'un devoir moral des pays riches d'occident, anciennes puissances coloniales. Il peut être intéressant de regarder de près les intentions généralement présentées comme nobles et vertueuses et les implications de cette aide en Afrique noire.

Les intentions qui fondent les dons d'États à États

On pouvait dans la littérature tirer plusieurs fondements. Mais il semble que ce soit Adam Smith (1860) qui dans sa «Théorie des sentiments moraux» développe le premier, chez les économistes, le principe de sympathie et de prudence.

«Quelque degré d'amour de soi qu'on puisse supposer à l'homme, dit-il, il y a évidemment dans sa nature un principe d'intérêt pour ce qui arrive aux autres, qui lui rend leur bonheur nécessaire, alors même qu'il n'en retire que le plaisir d'en être le témoin». Par l'imagination l'homme est capable de se mettre à la place de son semblable affecté de différentes façons positives ou négatives même si ses sens sont affectés de façon bien moindre. La sympathie pour Smith, l'auteur de la richesse des nations, connu comme fondateur de la science économique, est capable d'accroître le plaisir et la puissance de l'homme en soulageant la douleur dans son cœur lorsqu'il partagera les sentiments d'un cœur malheureux. L'imagination affecte avec les sens la peur et l'embarras de l'homme face aux malheurs d'autrui.

Plus proche de nous, Posner (1980) estime que l'altruisme que notre sympathie pour les autres fait naître pourrait être simplement un contrat d'assurance non écrit. Il s'agirait en fait d'un égoïsme éclairé guidé par notre intérêt personnel de faire du bien à autrui pour espérer bénéficier de sa sympathie et de sa bienfaisance.

Hirshleifer (1985) ajoute à ces éléments le souci de réputation des donateurs et l'affirmation de leur statut financier, social, politique ou autres. Axelrod (1992) pense quant à lui que l'altruisme dans le temps trouve sa pérennité dans la réciprocité entre le don et le contre don. Enfin, Laffont (1975) voit dans le sentiment altruiste l'expression d'un impératif catégorique Kantien.

L'altruisme international, à ce titre peut conduire les États à effectuer des dons à d'autres États mais, il est difficile de ne pas y voir des actions intéressées de politiques internationales ou géopolitiques qui excluent les relations de commerce et tissent des collusions entre les hommes de l'État dans les pays donateurs et bénéficiaires. Le contrôle de ces flux de part et d'autre crée des situations conflictuelles entre «rent-seekers»(Bhagwati 1982; Rapport 1995) qui sont capables d'engager les États.

Les implications

L'intégration de l'Afrique (puisque la tendance se constate aussi en Afrique du Nord, mais à un moindre degré) dans l'économie internationale par la voie de l'aide publique et les prêts officiels, [Berthelemy et Girardin (1991)] si elle relève de l'altruisme pourrait avoir des implications importantes.

On pourrait remonter plus loin dans le temps et s'apercevoir que cette conception n'est pas récente. Déjà dans les années 1600 alors que Mazarin, Richelieu, Colbert et le Roi soleil régnaient sur l'Europe, l'Afrique avait bénéficié de cette sympathique coopération avec la France. Ainsi, le développement des colonies ne s'est pas fait sans arrière-pensées mercantiles surtout que Colbert investissait pour lui-même dans ces contrées, mais aussi le faisait pour son maître le Cardinal de Mazarin lui-même héritier du Cardinal de Richelieu conseiller du Roi. Un des faits marquants de l'histoire coloniale de l'Afrique noire depuis François 1er Roi de France est que, en permanence les Anglais et les Français et autres Européens se sont battus pour contrôler les ressources géostratégiques du continent africain.

On se souviendra du traité de Paris qui termine la guerre des Sept Ans et qui est signé le 10 février 1763 comme celui qui, à l'époque,

semblait avoir sonné le glas du premier empire colonial français. Selon Robert et Marianne Cornevin (1993) «le traité de Paris peut être considéré comme le plus désastreux de notre histoire : il consacrait la suprématie britannique sur mer et sur terre par l'abandon de la quasi-totalité du domaine colonial (français)».

Les ambitions mercantiles qui sont à la base de l'intégration de l'Afrique au processus de mondialisation de l'époque privilégiaient le rôle des États et des hommes politiques. La coopération internationale restera en Afrique dominée par les Rois, les Princes, les États, les chefs d'États et leurs ambitions hégémoniques. L'altruisme peut alors se présenter comme étant un des fondements micro-économiques du sous-développement africain.

L'altruiste, lorsqu'il donne à des bénéficiaires, se présente comme un bon samaritain. Mais le bon samaritain transforme implicitement les bénéficiaires de sa bienfaisance en enfants gâtés, qui pour continuer à bénéficier de l'altruisme peuvent de façon stratégique sélectionner uniquement et très souvent les politiques économiques les plus mauvaises pour leur propre bien être (Becker 1974; Bruce et Waldman 1990). L'altruiste, si l'on en croit le théorème de l'enfant gâté peut par ses dons régner sur un ensemble de bénéficiaires parasites qui simuleront l'altruisme entre eux. Il se présentera alors comme chef de famille chargé de la répartition des ressources dans le groupe ainsi constitué. L'altruisme, par incidence, pourrait alors être source de conflits entre les bénéficiaires pour accéder à des parts plus grandes des ressources mises à leur disposition par l'altruiste. La forme d'intégration de l'Afrique à l'économie mondiale par l'aide, la sympathie et le don, créent inévitablement les conditions de partages conflictuels. Alors que l'échange, par le commerce assure sa propre répartition, les dons et l'aide publique au développement seront sources de conflits en Afrique. La répartition politique de cette aide d'États à États par ailleurs, peut causer une réduction d'efficacité de l'économie

bénéficiaire en général. A Yeats (1990) montre comment le traitement affectif du commerce entre les anciennes puissances coloniales et les pays africains autrefois colonies entraîne des surcoûts qui bloquent la compétitivité des entreprises dans le second groupe de pays. Le commerce dans ce type de modèle s'effectue à l'intérieur de cadres particuliers d'amitié, d'amour, d'affection, de coopération, tels que des mesures protectionnistes sont appliquées pour protéger des situations de rente qui imposent des surcoûts aux importations nécessaires à la production industrielle africaine.

Le manque de compétitivité exacerbe le chômage et réduit l'emploi, et le pouvoir d'achat. Le malaise économique grandit alors dans les économies africaines si on le mesure par la somme du taux d'inflation et du taux de chômage. C'est ce malaise économique qui sera la pierre angulaire des conflits en Afrique dans un environnement où des batailles peuvent se déclencher entre groupes d'intérêts pour le contrôle des ressources naturelles du sol, du sous-sol et de l'aide internationale. Les conflits africains ont de réels enjeux économiques internationaux qui trouvent un contexte domestique favorable.

Les enjeux économiques des conflits africains

Pour soutenir que les conflits en Afrique ont toujours et partout des enjeux économiques, il serait plus simple de proposer des hypothèses de travail avant d'apprécier la liaison entre les performances économiques des États africains, les élections politiques et les conflits.

Les hypothèses

H1: Les considérations de types stratégiques des pays riches industrialisés avec leurs corollaires de type commercial et humanitaire sont une source de conflits en Afrique. En effet depuis 1945 les pays développés ne se font plus la guerre. Ils construisent une paix armée et équilibrée par des rapports de force. De grandes et fastidieuses

négociations se déroulent entre eux (Salt, Otan, etc.) qui montrent que la paix n'est que la traduction d'un accord approximatif dans l'évaluation des rapports de force. Dans ces économies riches et industrialisées les considérations stratégiques se marient à merveille avec les motivations commerciales et humanitaires. Ces considérations influenceront l'origine des conflits africains, leur gestion et leurs conséquences politico-économiques et sociales.

Les États des pays développés apporteront leur soutien aux hommes d'affaires qui, en Afrique viendront en ambassadeurs et investisseurs, créer des entreprises et des emplois, distribuer des revenus et payer des impôts, produire et consommer. Les conflits sociaux qui peuvent se déclencher dans les économies africaines pourront donc directement frapper ou inquiéter les actionnaires des entreprises internationales ou multinationales ayant investi en Afrique. Le syndicalisme, le mouvement social, les guerres, les coups d'États, les guerres civiles les concerneront au même titre (si non plus) que les populations locales qui ne peuvent très souvent pas être évacuées.

Cette hypothèse conduit à un corollaire selon lequel les gouvernements des pays développés qui deviennent investisseurs et altruistes doivent en permanence scruter le marché politique africain pour y déceler les signes de malaises économiques, aider à leur résolution pour éviter les effets de surprise des bouleversements incontrôlés, des révolutions et des transitions démocratiques. Dans un tel contexte, l'analyse des dépenses de campagne permettra de montrer que puisque les populations africaines sont pauvres, elles n'auront donc pas les moyens pour financer des résistances solides face aux gouvernements qui abusent de l'aide internationale et gèrent mal les économies nationales (Bayart 1989). Même lorsqu'il se crée des partis politiques d'opposition, les coûts d'organisation et de campagne dépassent de très loin les recettes des adhésions et des cotisations des

membres pauvres. Ici encore, les gouvernements dont les conceptions économiques et politiques sont mises à rude épreuve par la crise demandent aides et financements aux bailleurs de fonds qui sont pour l'essentiel les États des économies développées. Dans le même temps les forces d'opposition aux gouvernements africains auront recours à des sponsors pour le financement de leur campagne et le soutien à leurs actions. Très souvent en Afrique, la théorie politique enseigne que la meilleure stratégie pour les bailleurs de fonds, sponsors, est de choisir un financement simultané et des gouvernements africains et des oppositions africaines. En cas de conflits en Afrique, les belligérants auront très souvent les mêmes sponsors. Les sponsors qui n'adoptent pas cette stratégie optimale courent le risque de se faire évincer des activités rentières lucratives qu'ils peuvent entreprendre en Afrique au cas où le groupe sur lequel ils auront misé perdrait. Cette duplicité des bailleurs de fonds dans les conflits africains n'est pas de nature à faciliter la résolution des conflits. Bien au contraire, parfois on a l'impression que la guerre des cent ans n'est pas encore terminée.

H2: *Les conflits résultent des situations économiques désastreuses et de la pauvreté.* Dans les économies africaines pauvres, gérées par des gouvernements qui se préoccupent plus de l'intérêt des bailleurs de fonds d'intérêts que l'on appelle souvent les conditionnalités de l'aide ou des Programmes d'ajustements structurels, les conflits surviendront comme conséquence de la mauvaise répartition des revenus et des fruits de l'activité économique, de l'injustice sociale dans la distribution de l'aide et donc de l'anarchie des rapports entre l'Afrique et le reste du monde.

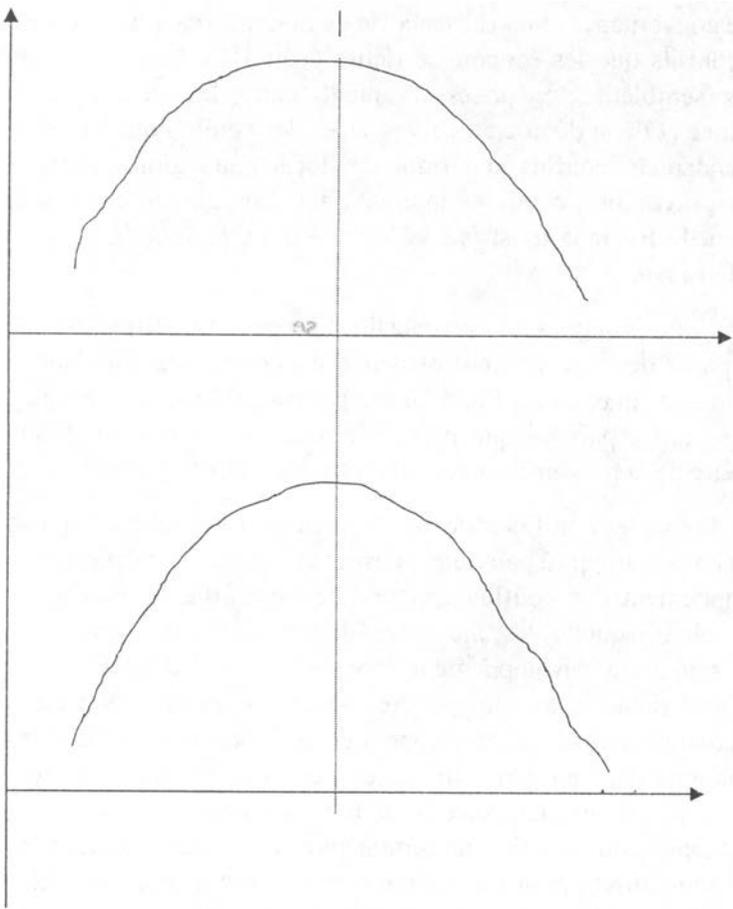
Alors la question qui survient tout de suite consiste à se demander s'il y a une relation entre le développement économique et les conflits. La situation de sous-développement incite-t-elle plus que la situation de développé à s'engager dans des conflits de types africains ?

Ces conflits de types africains sont des affrontements de groupes hostiles, armés et organisés qui s'opposent dans la durée. Le développement économique est un processus qui s'inscrit dans la durée. La bonne gouvernance et la démocratie qui caractérisent les économies développées ne donnent des effets positifs que quand elles deviennent des traits culturels d'une société. Les économies pauvres ayant une mauvaise gouvernance et une absence de démocratie ont généralement plus de conflits que les économies riches (voir H1). Les économies africaines semblent être prises au piège entre les vertus de la gouvernance et de la démocratie et les vices des conflits qui leur sont liés. Cependant, les conflits en Afrique sont locaux ou régionaux et sans influence grave sur l'équilibre international. Le Zaïre n'est pas la Tchetcheni, le Rwanda n'est pas la Yougoslavie, le Liberia n'est ni Israël ni le Liban.

Au-delà de la réponse à ces questions se pose l'interrogation de savoir à partir de quel moment dans une économie, les populations admettront-elles que les conflits violents pourraient leur apporter plus d'avantages que la paix ? A quel niveau de développement économique le baromètre de la puissance cesse-t-il d'être les conflits armés ?

Dans le cas des conflits africains, les connexions vicieuses qui se déroulent dans la trappe à pauvreté, peuvent être mises en relation avec le développement des conflits. Partons de la courbe en cloche de Kuznets selon laquelle les inégalités de revenus sont fortes aux premiers stades du développement économique. L'écart du revenu entre les plus riches et les plus pauvres s'accélère au fur et à mesure qu'une économie pauvre se développe. Les disparités régionales et les discriminations liées au genre (hommes, femmes) s'approfondissent-elles aussi. Mais cette tendance n'est pas monotone et continue. Il arrive un moment où, à partir d'un certain niveau de développement, les inégalités se réduisent pour s'estomper à un minimum incompressible justifié par les productivités inégales entre les différents stocks de

capital humain et physique. La courbe en cloche de Kuznets peut être adaptée pour les besoins de l'analyse et se présenter de la façon suivante (voir les deux schémas suivants) :



Dans ces schémas, k^* représente le capital par tête qui correspond au seuil maximum d'inégalités supportables par la société sur son chemin de développement. Au-delà de k^* , le capital par tête augmentant, l'économie se développe, mais les inégalités se résorbent et se réduisent.

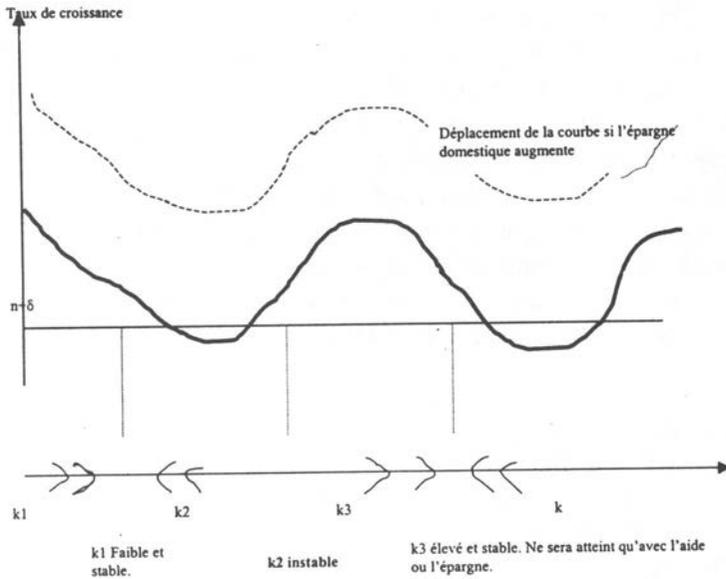
Or, ici, un des arguments de poids dans le raisonnement consiste à soutenir que les inégalités dans la répartition des revenus, des droits de propriété et donc des pouvoirs sont sources de conflits au même titre que l'aide publique au développement. Le renforcement des inégalités conduit à l'accroissement de l'occurrence des conflits. Et, plus les inégalités sont insupportables plus les risques de conflits augmentent. Il est donc possible d'établir une liaison entre d'une part le nombre de conflits ou leur intensité en termes de nombre de personnes tuées, de coûts des biens matériels détruits et d'entretien des déplacés et des réfugiés et d'autre part le niveau de développement des économies mesuré par le capital par tête.

On admettra que le niveau de capital par tête correspondant au seuil tolérable de conflits est égal à celui du seuil supportable d'inégalités. Lorsque les inégalités augmentent les conflits suivent aussi. Le stade de développement (valeur de k^*) à partir duquel les inégalités baissent correspond aussi à celui qui voit baisser les conflits jusqu'à un résidu que les règles du jeu démocratique, la négociation, la civilisation de la société sont capables de résoudre.

Cette démarche peut, à partir d'ici, expliquer pourquoi et comment jouent les interrelations entre la pauvreté et les conflits. Dans les économies africaines, en raison du mauvais agencement et de la désarticulation des systèmes de production, l'on assiste à une combinaison de rendements décroissants et croissants tout aussi mal agencés. Le développement économique dans ces pays est censé partir du secteur agricole pour se diffuser dans le secteur industriel, puis dans celui du commerce et des services. Or, du fait de la désarticulation des

économies, l'industrie et le commerce ne peuvent efficacement soutenir l'agriculture, la financer et lui fournir des facteurs de production améliorés et des débouchés solvables. Les rendements sont plus souvent décroissants en agriculture et plus souvent croissants dans le commerce et l'industrie (Murphy, Shleifer et Vishny 1989). Les agriculteurs sont les personnes les plus mal rémunérées, les plus pauvres et ne peuvent donc être des clients solvables pour le commerce, les services et l'industrie qui, eux-mêmes, sont en mal d'innovation et de compétitivité.

Dès lors, l'évolution de k tracera en liaison avec le taux de croissance des économies des variations sinusoïdales autour des freins naturels du capital par tête k . Ces variations naturelles de k visent une valeur constante à court terme du taux de croissance de la population et du taux de dégradation du stock du capital. Les niveaux élevés du taux de croissance de la population font baisser le capital par tête. Des taux élevés d'obsolescence du capital humain et du capital physique dégradent l'intensité capitaliste des économies (capital sur main d'œuvre). Si nous désignons respectivement n et δ ces deux taux, l'égalité entre leur somme ($n+\delta$) et le taux d'accumulation du capital par tête, c'est-à-dire de la part de la production par tête épargnée et réinvestie $t(k)$ correspondra à un point d'équilibre macro-économique en situation dynamique. Graphiquement on obtiendra la courbe suivante bien connue des étudiants en dynamique économique de longue période (Barro et Sala-i-Martin 1995). La différence entre $t(k)$ et ($n+\delta$) donnera donc une mesure du taux de croissance des économies en liaison avec k . Nous pouvons observer plusieurs niveaux d'équilibre pour k_1 , k_2 , et k_3 .



Cependant, compte tenu de la variation de $t(k)$ les différents niveaux de k n'ont pas la même nature. Il faut considérer ici que les niveaux faibles de k correspondent à des niveaux faibles de développement et qu'au commencement du développement économique nous avons un taux de croissance positif, car $(n + \delta)$ est supposé supérieur à $t(k)$. Mais la succession de rendements décroissants puis croissants entraîne qu'en dessous de k_1 l'économie s'acheminera vers k_1 (sens des flèches).

En k_1 , nous aurons un équilibre, mais les efforts pour faire augmenter k feront que le taux de croissance deviendra négatif, pour un moment, avant que les rendements croissants ne fassent leur apparition et étendent leurs effets de diffusion sur l'économie et en particulier sur l'agriculture. Hélas, la faiblesse économique et la pauvreté, alors que l'économie serait en train de faire des efforts pour se développer, feront dégringoler k tant que l'on n'aura pas dépassé k_2 . L'économie reviendrait alors sur k_1 plus faible comme si elle était attirée

inexorablement dans une trappe à pauvreté. L'idée de la trappe à pauvreté dans la littérature économique décrit cette situation des économies en développement qui est telle que tout effort pour sortir du sous-développement se solde en général par une aggravation de la situation. Dans la trappe à pauvreté, les conflits sont plus fréquents qu'en dehors d'elle. Les baisses de taux de croissance sont sources de conflits dans les économies pauvres. Plus il y a de pauvres, d'exclus, de personnes très vulnérables aux chocs des politiques économiques, plus il se développe l'armée de réserve des rebelles, des révolutionnaires, mais aussi des tyrans et des dictateurs.

Par ailleurs, dans les économies pauvres, les hausses de taux de croissance économique exigent de l'austérité et de la rigueur. Le partage de l'effort nécessaire peut aussi être source de conflits. Les déceptions qui suivent le retour de k de k_2 vers k_1 sont très souvent sources d'amertumes d'antagonismes et de conflits lorsqu'il n'y a plus d'alibis ou de boucs émissaires. L'existence de la trappe à pauvreté, caractérisée en Afrique par des niveaux relativement élevés de n et de δ pour des taux de croissance faibles et à forte variabilité, est en étroite liaison avec la naissance et le déroulement des conflits sur ce continent. Le taux n augmente par le jeu simultané de la polygamie, de la pauvreté et de la mauvaise éducation des populations qui retarde la transition démographique.

La croissance économique devrait permettre de résoudre les conflits africains, mais pour cela, il faut que la hausse de k soit suffisante pour dépasser k_2 de sorte qu'il ne puisse plus y avoir retour vers k_1 . Pour cela, plusieurs solutions existent parmi lesquelles l'accroissement de l'épargne intérieure, et le recours à l'épargne extérieure.

Dans le premier cas, $t(k)$ se déplacera plus haut pour se situer au-dessus de son niveau actuel donc en permanence supérieur à $(n+\delta)$. La trappe à pauvreté disparaît du même coup.

Dans le second cas, l'aide extérieure doit être suffisamment forte pour déplacer k au-delà de k_2 pour que la convergence se fasse vers k_3 et non plus vers k_1 . L'ennui est que dans le premier cas, le volume de l'épargne en Afrique ne suffit pas, sa gestion, son utilisation, sa rentabilité et sa pérennité ont aussi leur importance autant que son taux. Or, la collecte et la gestion de l'épargne en Afrique restent encore très déplorables. D'où la permanence des conflits et de la trappe à pauvreté.

Dans le deuxième cas, la problématique de l'aide refait surface avec sa nature, ses conditionnalités géopolitiques, son niveau et ses implications altruistes. A moins que de véritables capitalistes ne se substituent aux rentiers dont les intérêts dictent très souvent le maintien du statu quo et le conservatisme même au prix de la force, de la répression, de la violence donc nécessairement des conflits.

H3: Les conflits en Afrique peuvent se résoudre à l'aide de réformes économiques et politiques. Les Programmes d'ajustement structurel appliqués depuis la fin des années 1970 ne sont pas arrivés à résoudre le problème pour lequel ils ont été initiés. Les politiques de stabilisation ont réussi à réduire le solde primaire et même souvent à l'équilibrer. Parfois, il est même arrivé, surtout après les différentes dévaluations monétaires, que les taux de croissance remontent au-dessus de zéro. Mais le fond du débat se trouve-t-il là ? Fait-on l'ajustement parce qu'il est bon en soi ? Adopte-t-on des politiques de stabilisation juste pour réduire le solde primaire des opérations financières de l'État (Barro 1974) ?

Les PAS ont été adoptés parce qu'ils devraient permettre de rendre apte les économies africaines à faire face à leurs engagements internationaux et donc à rembourser leur dette. La stabilisation comme la relance économique ne sont des politiques que parce qu'elles doivent conduire au remboursement et à la réduction de la dette africaine. Pour le moment il n'en est rien. Bien au contraire, les États d'Afrique sont

devenus des États mendians ne vivant plus que des dons et des prêts officiels, c'est-à-dire de l'aumône et de la charité internationales.

Il s'agit de réformes politiques et économiques qui iraient au-delà des PAS traditionnels devenus insuffisants. La décentralisation administrative, politique et financière pourrait réduire la crise du processus victimaire et des prétentions d'antériorité des groupes d'intérêts tribaux et ethniques «Nous étions ici avant vous, vous êtes des étrangers, alors ou vous vous soumettez ou vous partez»[] La décentralisation financière pourrait résoudre ce phénomène qui biaise et dénature la répartition des efforts d'ajustement sans faciliter le vote par les pieds, l'exode et même l'exil.

Sur une carte de l'Afrique, on se rend compte que tous les pays africains sont soit en conflits soit impliqués dans la résolution de conflits, soit vivent à proximité d'un foyer conflictuel et craignent d'être embrasés à leur tour surtout qu'ils réunissent toutes les conditions de déclenchement de conflits graves. Les affrontements armés ont lieu justement pour le contrôle des richesses naturelles ou des budgets des États (l'aide). Le diamant, l'or, le pétrole, l'uranium sont des raisons suffisantes pour déclencher des conflits. S'enrichir par le contrôle de ces sources de richesse permet de monter des lobbies suffisamment forts, des groupes d'intérêts puissants et donc de se donner les moyens d'accéder et de se maintenir au pouvoir.

Le pouvoir d'État, voilà ce vers quoi tous les conflits africains courent chercher leur source. Le pouvoir, l'accès au pouvoir, le contrôle du pouvoir, le maintien au pouvoir, l'exercice du pouvoir, la puissance du pouvoir tels semblent être le fond du débat sur les conflits en Afrique. Le diamant et le pétrole ne sont que des moyens pour s'enrichir et utiliser sa richesse pour contrôler le pouvoir qui assure la dynamique de la richesse puisqu'il permet d'accéder au patrimoine national abusivement décrété propriété des États.

Dès lors, les chefs d'États africains seront très souvent des chefs de guerre et les économies africaines des butins de guerre. La bonne gouvernance dans ces conditions se résume à la gestion à tout prix d'activités de prédateurs. L'idéal social des sociétés africaines se caractérisera alors par le kleptocrate. Les conflits en Afrique se trouvent ainsi fondés sur l'imprécision du baromètre de la puissance entre groupes rivaux prétendant au pouvoir d'État. Les réformes de politique économique devraient tenir compte des activités de rent-seeking en Afrique qui occasionnent depuis 1945 que les pays développés déplacent sur l'Afrique et sans risque, leurs rivalités commerciales, industrielles et militaires.

Les conséquences de ces conflits sont, pour les économies africaines, et cela avant tout, l'impossibilité d'appliquer des politiques macro-économiques. Ensuite viennent tous les autres effets pervers des conflits.

Effets 1 : Les destructions matérielles : elles se caractérisent par la volonté farouche de détruire les propriétés privées et les ressources essentielles des économies. Des villes sont assiégées, des villages rasés. Des raffineries de pétrole sont détruites sans qu'il n'y ait de moyens pour faire face aux catastrophes écologiques prévisibles. Les transports par chemin de fer et par route sont interceptés. Les aéroports rendus impraticables. Dans les zones de conflits, pendant et après, toute production agricole devient impossible. Les industries subissent alors des pertes sévères en hommes et en argent.

Effet 2 : Les traits distinctifs des conflits africains sont marqués par l'annihilation d'installations civiles des campagnes pour facilement assiéger les villes. Toutefois, dans les villes, les bureaux de poste et les centres de télécommunication sont coupés du reste du monde et leur destruction rend encore plus difficile la circulation de l'information au sujet de la portée réelle des conflits. Les hôpitaux et centres de santé

sont détruits eux aussi pour ne réserver les soins qu'aux combattants et même là encore.

Effets 3 : Les expulsions de civiles sont telles qu'aujourd'hui il est difficile de savoir combien d'africains sont dans des camps de réfugiés attendant l'aide humanitaire. Des régions pluriethniques deviennent ainsi, très rapidement, et par la force, des zones mono-ethniques comme si la finalité des conflits n'était que l'expulsion des populations (et non sa conséquence). Avec tous ces effets, les coûts de la santé augmentent, les coûts de production aussi, le capital humain se détruit, la croissance s'estompe et collectivement c'est une perte sèche qui est supportée.

Les décentralisations par les conflits sont moins efficaces que celles qui procèdent de la démocratie. Mais le chef de guerre une fois au pouvoir se décrète père de la nation qu'il a enfantée dans la douleur. Le totalitarisme en Afrique, est fils des conflits armés.

Les réformes de la politique macro-économique pour aller au-delà du PAS doivent éviter les premières erreurs des économistes qui ont considéré que les conflits étaient des variables exogènes que l'on étudiait essentiellement pour leurs impacts sur l'économie, l'emploi, la consommation, l'investissement, les exportations, les importations, les bourses des valeurs, etc.

Pourtant, il est possible d'endogéniser les conflits et donc d'identifier des variables qui par l'analyse économique mériteraient d'être corrigées si l'objectif c'est éviter les conflits et leurs effets pervers. Six variables au moins se révèlent importantes.

Premièrement, il y a l'instabilité politique mesurée par le nombre d'assassinats politiques, de coups d'États, de révolutions, de manifestations politiques violentes par millions d'habitants et par an. Cette variable traduit la probabilité d'une menace pesant sur les droits du fait de l'agitation politique. Lorsque l'instabilité politique augmente

l'incitation à investir baisse et la croissance se bride (voir la trappe à pauvreté).

Deuxièmement, la démocratie et l'état de droit influencent aussi les résultats économiques des nations et la nature des conflits. En élargissant ou en restreignant l'exercice des droits démocratiques et des libertés politiques, les États (gouvernements) peuvent contrôler l'émergence et le renforcement des conflits.

Cependant, en mesurant le degré de liberté de parole, de presse, de vote, d'accès aux fonctions électives, l'indice de Gastil (1987) ne trouve pas d'effet direct sur le taux de croissance. Mais les effets indirects existent car ceteris paribus la démocratie influence favorablement le niveau d'éducation, de santé, de logement et atténue plusieurs formes de distorsions économiques et sociales (North 1990).

Troisièmement, la fonction des règles juridiques et la qualité des institutions politiques forment le cadre macro-économique du développement pacifique. Le classement effectué aussi bien par Coulange (1994) que par Knack et Keefer (1994) présente l'Afrique comme un continent à risque-pays élevé. Cinq indicateurs permettent aux deux derniers auteurs de caractériser la qualité des institutions :

- Les règles juridiques : systèmes réglant le droit des affaires. Si elles sont favorables aux affaires, l'investissement et l'emploi s'améliorent.
- La corruption politique : la fréquence des pots de vin liés aux contrats internationaux, aux impôts et au degré de protection assurée par la police.
- Qualité de la bureaucratie : y compris son indépendance par rapport au pouvoir politique, elle mesure l'effectivité de la bonne gouvernance.
- Les risques d'expropriation et de confiscation sans contreparties négociées (nationalisation).

- La répudiation par l'État de ses engagements contractuels surtout en cas de changement de gouvernement.

Quatrièmement, les dépenses militaires en termes nominaux comme en pourcentage du PIB sont considérées comme de très bons indicateurs des pressions qu'exercent les guerres et les menaces de conflits sur le niveau du bien-être des populations. Lorsqu' en plus, l'on tient compte du fait que la police est militarisée et que les armées se chargent très souvent du maintien de l'ordre dans les conflits sociaux, on mesure la corrélation négative que les dépenses militaires peuvent entretenir avec la durée des conflits et leur dureté.

En outre, ces dépenses militaires dans les pays développés ayant une industrie d'armement servent généralement, lorsqu'elles augmentent, à déplacer certaines dépenses publiques vers les lobbies de l'industrie militaire et à renforcer la sécurité civile intérieure.

Parfois même, elles ont servi à lutter contre les disparités régionales à l'intérieur d'un même pays. Les connaissances scientifiques et techniques augmentent. L'industrie de l'armement, dans les pays qui en ont, à ses intérêts, ses actionnaires, ses profits, ses emplois, ses ventes et ses achats de biens et de services. Elle joue un rôle dans le secteur productif des économies et renforce la sécurité. Mais pour ce qui concerne les économies africaines, les dépenses militaires sont pour une large part constituées des traitements des différents corps. Aucun investissement industriel n'est possible (sauf peut être en Afrique du Sud). L'équipement technique des forces armées est essentiellement constitué de matériels de répression et de maintien de l'ordre public.

Des corps paramilitaires et les milices supplantent assez facilement les armées régulières avec du matériel plus performant pour la violence contre les populations. Les sommes consacrées à l'achat d'armes constituent autant de sorties de devises à tel point que des pays sous développés se sont lancés, eux aussi, dans la production industrielle des

armes de guerre bon marché qui alimentent aujourd'hui le commerce sud-sud (Brésil, Argentine, Afrique du Sud).

Il arrive aussi, qu'à défaut d'armées techniquement au point et correctement rémunérées comparées aux milices spéciales, les hommes des États africains engagent des mercenaires aux prix forts indexés sur les mines de diamant, de pétrole ou autres produits précieux du sous-sol. «Exécutive Outcome» est l'une des multinationales africaines les plus connues et les plus compétitives dans la vente de service de ce genre. Les guerres et conflits africains feront très souvent le bonheur des marchands d'armes mais resteront sans effets positifs ni sur la balance commerciale des États en conflits, ni sur l'emploi et autres agrégats macro-économiques.

Cinquièmement, l'influence d'un voisinage paisible ou conflictuel peut avoir un effet de diffusion sur les connaissances techniques, les compétences manageriales, le travail qualifié et le capital physique. C'est par exemple l'effet qu'exerce l'Afrique du Sud sur le Botswana, le Lesotho et le Swaziland de même que Hongkong sur la Chine communiste. Hélas, l'effet de diffusion joue aussi pour les accès conflictuels, les menaces militaires et les différentes formes d'instabilité politique. L'exemple actuel le plus vivant est celui de la chaîne Ouganda, Rwanda, Burundi, Zaïre, Congo, Tanzanie, Angola.

Les bonnes réformes, celles qui ont un effet positif sur la croissance se diffusent malheureusement plus lentement que celles qui ont un effet négatif de diffusion.

Sixièmement, lorsqu'on ajoute aux cinq premières variables une variable muette régionale, on remarque qu'ensemble elles expliquent aussi bien la forte croissance en Asie de l'Est que les faibles performances de l'Afrique noire. Donc, si nous connaissons les variables déterminantes de la relation entre les conflits et les réformes

économiques, il nous reste à préciser un agenda de principes de résolution des conflits en Afrique.

Cet agenda est en même temps, on s'en doute bien, un programme de réformes à entreprendre soit dans un big bang, tout en même temps, soit selon un calendrier intelligent et rapide et rigoureusement suivi.

- Donner plus de pouvoir à la majorité rurale en procédant à la précision des droits de propriété sur les terres agricoles.
- Assurer pour cela un système démocratique de partage du pouvoir politique.
- Réduire les coûts sociaux des programmes de réformes sur les populations les plus vulnérables.
- Promouvoir par l'éducation scolaire et universitaire les femmes dans les économies africaines.
- Mais avant tout cela, avoir comme unique objectif l'instauration de l'État de droit.

Performances Économiques, Élections et Conflits

La logique des hypothèses présentées permet d'admettre un postulat essentiel. La liaison entre les performances économiques d'un gouvernement et la probabilité de son élection ou de sa réélection est un des principaux canons par lesquels les conflits surviennent en Afrique. La démonstration ici sera brève. Il s'agit, en attendant de confronter ce postulat aux faits, de faire partager des présomptions fortes issues des périodes de transitions vers la démocratie en Afrique. Elles sont vérifiables (Hess et Orphanides 1995).

On ne sait pas toujours, à priori, quelles sont les factions, les groupes ou les partis politiques qui seraient les plus aptes à gagner les conflits, si tous devaient se battre perpétuellement contre tous. Il est donc plus sage de choisir les voies de conciliation conforme à la communication sincère, à la discussion courtoise et à l'honnêteté

intellectuelle. C'est donc dans la gestion de l'économie nationale et des affaires étrangères que les gouvernements devraient faire leurs preuves.

Dès lors, un gouvernement dont les politiques débouchent sur des résultats macro-économiques faibles et pervers et des politiques étrangères non maîtrisées, se lancera plus facilement dans la guerre et les conflits violents qu'il estimera mieux contrôler pour redorer son blason auprès des populations et des bailleurs de fonds. Les conflits permettent aux gouvernements de justifier l'impossibilité d'établir un bilan, une évaluation, un état des lieux par le peuple. Il ne peut donc pas y avoir d'élection ou de renouvellement de mandat.

Le conflit qu'ils déclenchent en pareil cas, leur permet de ne pas rendre compte de leur gestion aux électeurs et donc de se mettre, au nom de la sécurité publique, de la raison d'État, en situation exceptionnelle d'État d'urgence, d'État de guerre, toute situation contraire à l'État de droit. Les conflits eux-mêmes nécessitent la mobilisation de ressources importantes et coûteuses. Mais ils ont aussi des coûts sociaux (coûts des effets externes négatifs sur le bien-être des populations) énormes. Ces coûts sont ceux de la démocratie.

En régime non démocratique ces coûts contiennent aussi ceux de la mobilisation nécessaire pour éjecter une dictature ou un totalitarisme. En Afrique, ces coûts sont très élevés car les gouvernements lorsqu'ils échouent en politique économique prennent alors les dispositions pour dissuader toute rébellion, toute révolution, toute transition pacifique vers l'alternance au pouvoir.

Un leader politique (qu'il soit au gouvernement ou dans l'opposition) en Afrique qui présume qu'il ne peut gagner les échéances électorales avec son parti, se lancera plus probablement dans des conflits pouvant déboucher sur des négociations et des arrangements par lesquels il cessera le feu contre un partage du pouvoir avec le détenteur. Ce qui ne signifie rien d'autre qu'un retour au parti unique.

Déclencher des conflits sera une activité profitable pour un gouvernement au pouvoir si seulement le risque de sa défaite politique, en cas d'élection libre et transparente est élevé. Il se peut même que cette probabilité s'élève avec la menace de guerre. Dès lors, le gouvernement peut se lancer dans une surenchère belliqueuse si à terme le coût social qu'il impose aux populations par le biais des conflits est compensé par les rentes attendues d'une victoire militaire.

On peut déduire de cette démarche, qu'il est possible d'expliquer l'occurrence des conflits par des variables politiques et socio-économiques. La propension pour un gouvernement ou une opposition à utiliser la force majeure est liée à un indice de misère économique (Indice de Développement Humain, Indice des Libertés humaines).

La participation d'un État africain dans l'unification ou l'escalade d'un conflit est négativement reliée aux variations du taux de croissance dans le temps et positivement corrélée aux années d'élection présidentielle

Conclusion

Tous les conflits africains ont des enjeux économiques plus ou moins évidents. Les problèmes économiques africains ont des références géopolitiques internationales et domestiques. Les conflits africains sont explicables par des variables politiques, économiques et socio-culturelles. Les conflits en Afrique sont provoqués par des élections mal organisées non transparentes et peu démocratiques.

Références

Abbott, G. G, 1970. «Economic Aid as a unilateral transfert of resources.» *Journal of Political Economy*, Vol. 78, n° 6, Nov-Dec., pp 1213-1227

- Axelrod, R., 1992, *Donnant Donnant : Théorie du mouvement coopératif*, Odile Jacob, Paris
- Barro, R. J., Sala-I-Martin, X., (1995, *Economic Growth*, Mc Graw Hill.inc.
- Barro, R. J., 1974, «Are government bonds net wealth?», *Journal of Political Economy*, Vol 82, n° 6, PP. 1095-1117.
- Bauer, P. T., 1984, *Mirage égalitaire et tiers monde*, Paris, Puf.
- Bayart, J. F., 1989, *L'État en Afrique : La politique du ventre*, Fayard.
- Becker, G. S., 1974, «A Theory of Social Interactions», *Journal of Political Economy*, Vol 82, n° 6, Nov-Dec., pp. 1062-1096.
- Berthelemy, J.C. et Girardin, E., 1991, «Les nouvelles stratégies de l'allègement de la dette des pays en voie de développement», *Revue d'Économie Politique*, Vol. 101, n° 4, juillet-août, pp. 529-604.
- Bhagwari, J. N., 1982, «Directly Unproductive Profit-seeking (DUP) Activities», *Journal of Political Economy*, Vol. 90, pp. 988-1002.
- Bruce, N. et Waldman, M., 1990, «The Rotten Kid Theorem Meets the Samaritan's Dilemma.», *Q. J. E.*, février, Vol. cv, pp. 155-165.
- Buchanan, J., (1975) «The Samaritan Dilemma.» in Edmund PHELPS, (éd) *Altruism, Morality and Economic Theory*, New-York, Russel Sage Foundation, pp. 71-85.
- Comevin, M. et C., 1993, *La France et les Français outre-mer*, Édition Thalandier Pluriel .
- Coulange, P., 1994, «Institutions et développement économique», *Journal des Économistes et des Études Humaines*, Vol.5, n° 1, mars, pp 25-52.
- Gastil, R. D., 1987, *Freedom in the World*, Westport CT, Greenwood Press.
- Hess, G. and Orphanides, A., 1995, «War Politics: An Economic, Rational – voter Framework» *Am. Eco. Rev.*, Vol.85 n°4, septembre, pp. 828-846.
- Hirshleiffer, J., 1985, «The Expanding domain of economics» *Amer. Eco. Rev.* Vol. 75, n° 6, pp. 53-68.
- Knack, S. and Ph.Keefefer, 1994, «Institutions and Economic Performance: Cross Country Test Using Alternative Institutional Measures» Unpublished paper, American University, February.
- Laffont, J. J., 1975, «Macroeconomic Constraints, Economic Efficiency and Ethics : An Introduction to Kantian Economics» *Economica*, Vol. 42, pp. 430-437.
- Murphy, K. M., Shleifer, A., Vishny, R.W., 1989, «Industriazation and the big push» *Q.J.E.* Vol. 106, n° 2, mai, pp. 503-530.
- North, D. C., 1990, «institution, Institutional change, and Economic Performance», Cambridge University Press.
- Posner, R. A., 1980, «A Theorie of Primitive Society with Special Reference to Law» *Journal of Law en Economics*, Vol. 23, avril, pp. 1-53.

46 *Africa Development*, Vol. XXIV, Nos. 3 & 4, 1999

Rapoport, H., 1995, «Coordination, Altruism and Under-development» *Kyklos*, Vol. 48, Fasc 3. PP. 389-407.

Smith, A., 1860, *La théorie des sentiments moraux. Ou essai analytique sur les principes des jugements que portent naturellement les hommes d'abord sur les actions des autres et ensuite sur leurs propres actions.* Guillaumin et Cie pour la traduction française.

Yeats, A. J., 1990, «Do African Countries Pay More for Import ? Yes» *the World Bank Economic Review*, janvier, vol 4, n°1 pp.1-20.

Résumé: En traitant les conflits en Afrique comme une problématique, cet article fait ressortir quatre caractéristiques du conflit dans le continent: i) tous les conflits africains ont des enjeux économiques plus ou moins évidents; ii) les problèmes économiques africains ont des références géopolitiques internationales et domestiques; iii) les conflits africains sont explicables par des variables politiques, économiques et socioculturelles; et iv) les conflits africains sont provoqués par des élections mal organisées, non transparentes et peu démocratiques.
